

Certification de l'Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion (ACQPA) - Opérateurs Niveau 3

RS970 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	254
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ASS CERTIF QUALIF PEINTURE ANTICORROSION · SIRET : 40916981000028

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise la protection anticorrosion de structures métalliques pour les ouvrages de génie civil ou de bâtiment, les constructions industrielles ainsi que les équipements techniques associés. Ces travaux sont issus aussi bien du secteur privé que public qui ont en commun des critères d'exigence et de qualité extrêmement précis et élevés:

- industrie: chimie, agro-alimentaire, pétrochimie, sidérurgie, nucléaire, ...
- génie civil: infrastructures de transport (ponts routiers ou ferroviaires, ...)
- bâtiment: charpentes, bardages, ...

La certification vise aussi bien les travaux neufs que les travaux de maintenance.

Attester que le personnel maîtrise des capacités professionnelles pour organiser, diriger et faire réaliser les travaux en protection anticorrosion par peinture dans le respect des règles techniques, des documents d'assurance qualité, et des plans de prévention hygiène, sécurité et environnement. Le conducteur de travaux Opérateur Niveau 3, doit être capable d'encadrer les opérateurs de Niveau 1 et de Niveau 2.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification ACQPA Niveau 3 valide l'aptitude du personnel pour l'organisation et la supervision de travaux de protection anticorrosion par peinture. La connaissance et la maîtrise des compétences suivantes sont visées:

- technologie des peintures et revêtements pour les aciers de construction
- règles hygiène, sécurité, environnement
- assurance qualité et contrôles de conformité
- gestion organisationnelle et économique d'un chantier
- fonction et responsabilité d'un conducteur de travaux
- gestion des relations avec les autres intervenants (interne entreprise / externe)

Aptitude à maîtriser:

- les connaissances techniques en peinture anticorrosion (supports, produits, ...)
- la gestion économique d'un chantier (approvisionnement,)
- les connaissances QHSE
- les contrôles qualité

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Dossier de candidature attestant d'une expérience professionnelle dans le domaine de la peinture industrielle avec un

minimum de 3 ans d'expérience dans le domaine de la peinture industrielle, dont au moins 1 an sur les deux dernières années en tant que responsable travaux.

Maîtrise des connaissances théoriques et pratiques requises pour répondre au niveau de certification demandé.

Suivi du module de 4 journées de formation pour mise à niveau et actualisation des connaissances.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/970/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	03/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	5 718 €
Coût moyen par dossier	1 430 €
Durée moyenne	23 h
Période	09/2020 – 11/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.